

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
District électoral de Notre-Dame-de-Grâce (034)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ROYAL VALE 5851, avenue Somerled	01-02-03-04-05-06-07-08 -09-10-17
ÉCOLE WILLINGDON 5870, rue de Terrebonne	11-12-13-14-15-16-34
HABITATION NOTRE-DAME-DE-GRÂCE 4040, avenue Girouard	18-19-26-27
CENTRE LE MANOIR 5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce	20-21-22-23-24-25
ÉCOLE PRIMAIRE ÉTOILE FILANTE 5619, chemin de la Côte-Saint-Antoine	28-29-30-32-53-56
WESLEY UNITED CHURCH 5970, avenue Notre-Dame-de-Grâce	31-33-35-36-44-46-47-51-52
ST. COLUMBA CHURCH 4020, avenue Hingston	37-38-39-40-43
CENTRE SAINT-RAYMOND 5600, chemin Upper Lachine	41-42-45-48-49-50-54-55
TRINITY MEMORIAL ANGLICAN CHURCH 2146, avenue de Marlowe	57-58-59-60-61-62-63-64-65-66

Dans le district électoral de Notre-Dame-de-Grâce de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

